



## BAC Pro Aménagements Paysagers (Apprentissage)

### Formation de niveau 4

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Code Diplôme 403 214 05 – Code ROME A1203 – FORMACODE 21046 - Code Certif Info N°69538

<b>Public concerné</b>	Après une classe de 2 <sup>NDE</sup> BAC Pro, Techno, CAPa , autres BAC Pro Vous pouvez bénéficier de dispenses d'épreuves si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC), d'un diplôme de niveau 5 (BTS) après une demande de dérogation et sur décision du directeur de la DRAAF
<b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire preuve de savoir-être en entreprise</li><li>• Souhaiter vivre des expériences en entreprise et travailler à l'extérieur</li><li>• Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur du paysage</li><li>• Pour une entrée directe en 1<sup>ère</sup> ou Terminale, passer un entretien de motivation avec la Direction ou son représentant</li><li>• Calendrier de formation (onglet télécharger planning sur <a href="http://cfa-mfr-coutances.fr">cfa-mfr-coutances.fr</a>)</li></ul>
<b>Présentation générale</b>	Formation par apprentissage : <ul style="list-style-type: none"><li>• 19 semaines de cours / 33 semaines en entreprise</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquérir des compétences techniques et des compétences en gestion de chantier</li><li>• Participer à la conduite du chantier</li><li>• Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager</li><li>• Préparer les apprentis à la poursuite d'étude</li><li>• Obtenir le Bac Pro</li></ul>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être »</li><li>• Découvrir la réalité du métier, le monde du travail.</li><li>• Développer un réseau de relations.</li></ul>
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	Responsable 1 <sup>ère</sup> et Terminale BAC Pro Aménagements Paysagers : M. GABRIOT Yohann - <a href="mailto:yohann.gabriot@mfr.asso.fr">yohann.gabriot@mfr.asso.fr</a>



Enseignement Général

MG1 - Français	55 H
MG1 - Education Socio Culturelle	37 H
MG1 - Histoire – Géographie	37 H
MG2 - Anglais	37 H
MG3 – Sport (EPS)	37 H
MG4 Mathématiques	45 H
MG4- Physique - chimie	18 H
MG4 – Informatique	37 H

Enseignement Professionnel

MP1 MP2 MP3 MP4 :	
Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace	124 H
Reconnaissance des Végétaux :	36 H

MP1et MP2 :	
Sciences économiques, sociales et de gestion	18 H

MP3 :	
Biologie - Ecologie	37 H

Module d'Adaptation Professionnel	70 H
-----------------------------------	------

Enseignement lié à l'alternance

Accueil	15 H
Bilan Stages	18 H
Bilan-Carnet	18 H
Services	9 H

Durée : cycle en 2 ans soit 1295 H

**35 H hebdomadaire**

soit : 18 à 19 semaines cours annuelles

Alternance : 21 à 22 semaines en entreprise

**Contenu de la formation et durée**



**Modalités  
pédagogiques**

***La pédagogie de l'alternance***

En devenant acteur de sa formation, l'apprenti progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études.

En partant du concret, l'apprenti visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.

***Des outils indispensables***

- **Le carnet de liaison**, toujours dans le cartable de l'apprenti, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître d'apprentissage et formateur MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation de l'apprenti.

- **Les relations parents/équipe pédagogique/entreprise**

Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles et les entreprises. Des contacts réguliers permettent de suivre la progression de l'apprenti.

***Modalités***

Le principe pédagogique de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'apprenti a vu en entreprise pour l'aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages.

Après le temps en entreprise, l'apprenti va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences. Cette restitution à chaque session CFA MFR sert ensuite de support aux matières enseignées.

**Coût de la  
formation**

**Entreprise Secteur Privé**

**Financement OPCO** dont dépend l'entreprise, **gratuit pour l'apprenti**

**Entreprise Secteur Public**

**Financement Entreprise** : 6876 € / an, **Financement apprenti** (3€/repas, 6 € /nuit)



<p><b>Suivi en entreprise</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'apprentissage peut se faire dans les entreprises de paysage, golf, camping, collectivité locale</li><li>• La recherche des entreprises est assurée par le futur apprenti et sa famille en collaboration avec le CFA MFR</li><li>• Le carnet de liaison, les visites en entreprise, ainsi que le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi optimal</li></ul>
<p><b>Evaluation de la formation</b></p>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Evaluation en amont par la mesure des besoins de l'apprenti en rapport avec son projet</li><li>2. Mesure des acquis de l'apprenti (devoirs formatifs, CCF, productions personnelles, productions en groupe, participation orale, attitude)</li><li>3. Obtention de l'examen pour 50% en contrôle continu (CCF) sur les 2 années et 50% en épreuve terminale (juin de la 2<sup>ème</sup> année)</li><li>4. Mesure de la satisfaction des familles, de l'apprenti en cours de cycle de formation (bilan pédagogique semestriel)</li><li>5. Mesure du taux de réussite aux examens</li><li>6. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes de l'enseignement agricole</li><li>7. Enquête de satisfaction des familles, de l'apprenti après le cycle de formation</li></ol>
<p><b>Passerelles et débouchés possibles</b></p>	<p><b>Poursuite d'études vers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Certificat de Spécialisation : Arboriste élagueur, Arrosage intégré, Constructions paysagères, Maintenance des terrains de sports et de loisirs...</li><li>• BTS Aménagements paysagers, BTS Production horticole, BTS Technico-commercial</li></ul> <p><b>Débouchés professionnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Travailler dans des entreprises ou dans les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux...</li></ul>
<p><b>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</b></p>	 <p>Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite</p> <p>Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme Jane ANFRAY - <a href="mailto:jane.anfray@mfr.asso.fr">jane.anfray@mfr.asso.fr</a></p>



**CFA-MFR**  
de Coutances

79 Avenue Division Leclerc  
50200 Coutances  
Tél : 02 33 19 11 90  
Mail : [mfr.coutances@mfr.asso.fr](mailto:mfr.coutances@mfr.asso.fr)

SIRET : 78087854200015 • NDA : 25 50 0087550 • UAI : 0501736R